



**Convention sur la responsabilité internationale pour les dommages causés par des objets spatiaux, faite à Londres, Moscou et Washington, le 29 mars 1972 - Ratification par la République du Nicaragua.**

Il résulte d'une notification du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord qu'en date du 30 juin 2017, la République du Nicaragua a ratifié la convention désignée ci-dessus, qui est entrée en vigueur à l'égard de cet État à la même date, soit le 30 juin 2017, conformément à l'article 24, paragraphe 4, de la convention.





**Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes, fait à Londres, Moscou et Washington, le 27 janvier 1967 - Adhésion de la République du Paraguay.**

Il résulte d'une notification du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord qu'en date du 22 décembre 2016, la République du Paraguay a adhéré au traité désigné ci-dessus, qui est entré en vigueur à l'égard de cet État à la même date, soit le 22 décembre 2016, conformément à l'article 14, paragraphe 4, du traité.





**Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes, fait à Londres, Moscou et Washington, le 27 janvier 1967 - Adhésion de Malte.**

Il résulte d'une notification du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord qu'en date du 22 mai 2017, Malte a adhéré au traité désigné ci-dessus, qui est entré en vigueur à l'égard de cet État à la même date, soit le 22 mai 2017, conformément à l'article 14, paragraphe 4, du traité.





**Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes, fait à Londres, Moscou et Washington, le 27 janvier 1967 - Adhésion de la République d'Azerbaïdjan.**

Il résulte d'une notification du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord qu'en date du 9 septembre 2015, la République d'Azerbaïdjan a adhéré au traité désigné ci-dessus, qui est entré en vigueur à l'égard de cet État à la même date, soit le 9 septembre 2015, conformément à l'article 14, paragraphe 4, du traité.





**Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes, fait à Londres, Moscou et Washington, le 27 janvier 1967 - Ratification par la République du Nicaragua.**

Il résulte d'une notification du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord qu'en date du 30 juin 2017, la République du Nicaragua a ratifié le traité désigné ci-dessus, qui est entré en vigueur à l'égard de cet État à la même date, soit le 30 juin 2017, conformément à l'article 14, paragraphe 4, du traité.

